

# FILIÈRE DU RECYCLAGE PAPIER, MISSION EN COURS

**Camille GALLIARD-MINIER**

- ▶ Députée LaREM de l'Isère
- ▶ Membre de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire



**L**a fermeture, en juillet dernier, du site UPM Chapelle Darblay, seul site industriel en France à produire du papier journal 100 % recyclé, a suscité l'émoi. La création de la mission d'information parlementaire « Filière du recyclage du papier » s'est inscrit dans la suite de cette fermeture et a pour objet d'analyser les causes de la crise que traverse la filière papier tout en proposant des mesures concrètes, au plus près des attentes du secteur. Constituée de 11 membres émanant de tous bords politiques, ses travaux dureront au moins 6 mois. Aux côtés de la présidente, Isabelle Valentin (LR), j'ai eu le plaisir d'en être élue rapporteure.

La mission d'information a officiellement débuté le 8 septembre dernier avec un premier déplacement dans les Vosges. Dans ce cadre, la présidente et moi-même, accompagnées de Stéphane Viry (LR, Vosges), Hubert Wulfranc (GDR, Seine-Maritime) et

Michel Vialay (LR, Yvelines) avons visité, à Épinal, le site *Norske Skog Golbey* (NSG), qui fabrique du papier journal notamment à partir de papier recyclé. À la suite de cette visite, la délégation de parlementaires s'est rendue aux entrepôts des Papeteries *Clairefontaine*. L'occasion d'échanger sur les causes des difficultés de la filière à savoir le constat d'une baisse des besoins en papier à usage graphique dû, en partie à la numérisation de plus en plus systématique des journaux, mais aussi d'une hausse des besoins d'emballages, conséquence de l'essor du commerce en ligne ou encore d'un excédent de déchet cartons et papiers recensés sur le sol européen. En tant que rapporteure, je suis sortie de ce déplacement avec les éléments clefs de la filière, mais aussi de véritables interrogations ayant trait aux limites culturelles et freins économiques à l'intégration du papier recyclé, à l'équilibre à trouver entre les filières papier et bois, mais aussi à la qualité du traitement en amont que ce soit la collecte ou le tri.

Les premières auditions, qui ont eu lieu le 16 septembre dernier, ont quant à elles permis d'évoquer ces enjeux avec les acteurs de la filière, à savoir l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL) et le Conseil général du développement durable (CGEDD). Des échanges nourris et des précisions ont été apportées autour des constats évoqués lors de notre premier déplacement à Épinal.

Conscients de la complexité de la question, l'ensemble des membres de la mission d'information s'emploieront à entendre un maximum d'acteurs, avec le souci d'apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par le secteur du papier recyclé. ●



**« Je suis sortie d'un déplacement dans les Vosges avec de véritables interrogations ayant trait aux limites culturelles et freins économiques à l'intégration du papier recyclé, à l'équilibre à trouver entre les filières papier et bois, mais aussi à la qualité du traitement en amont que ce soit la collecte ou le tri »**